



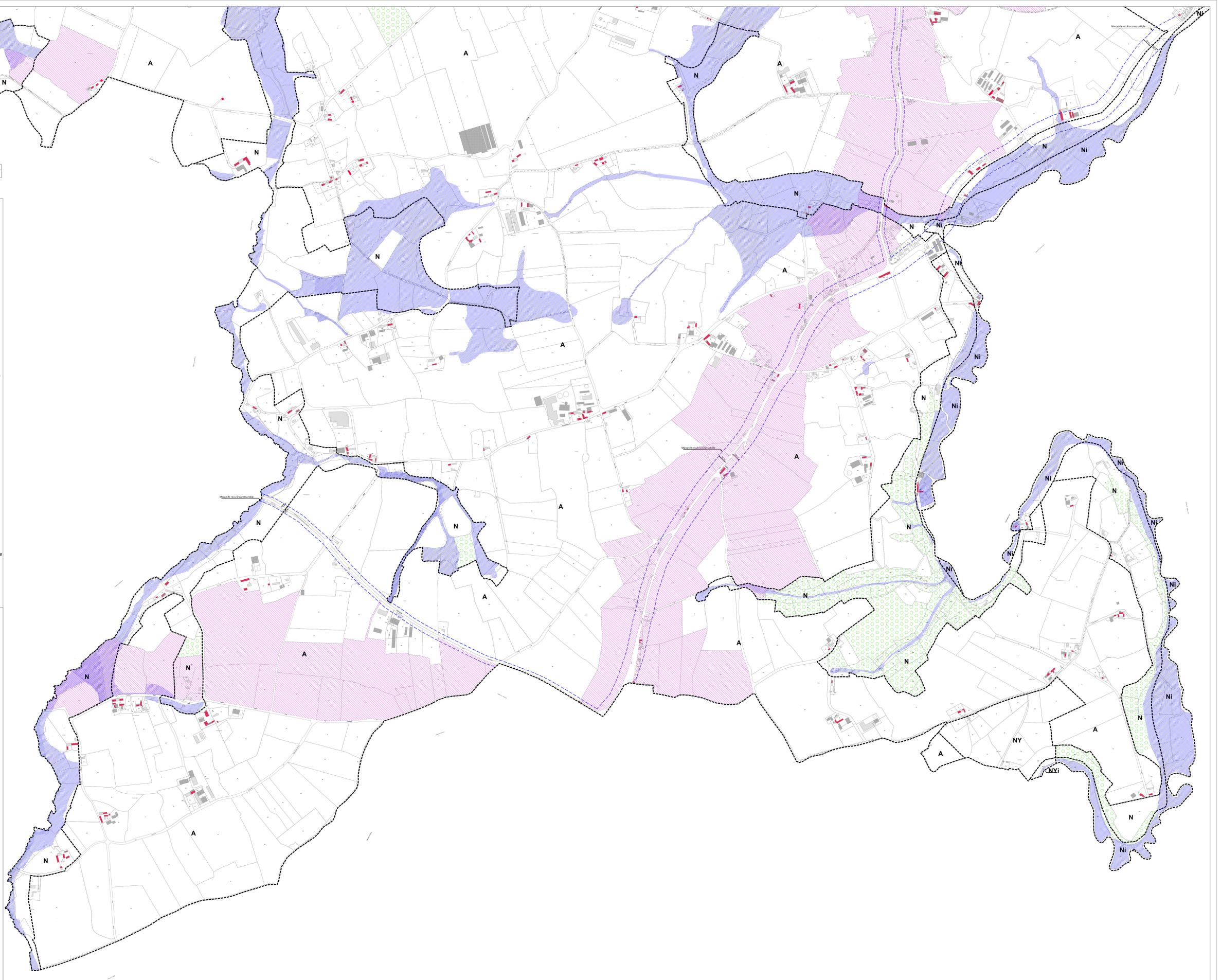
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	BENEFICIAIRE
1	Commune

- LEGENDE**
- Limite de Zone
 - UA** Zone urbaine dense à vocation principale d'habitat
 - UC** Zone urbaine moyennement dense à vocation principale d'habitat
 - AU** Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
 - AUT** Zone à urbaniser à vocation de tourisme et de loisirs
 - A** Zone agricole
 - Ay** Zone réservée aux activités économiques et délimitée en application de l'article L.151-13 du Code de l'Urbanisme
 - Ap** Zone agricole située dans le périmètre de protection de la prise d'eau de Pont Scoul
 - N** Zone naturelle à protéger
 - Ni** Zone naturelle à protéger soumise au risque inondation
 - Np** Zone naturelle à protéger située dans le périmètre de protection de la prise d'eau de Pont Scoul
 - Npi** Zone naturelle à protéger située dans le périmètre de protection de la prise d'eau de Pont Scoul soumise au risque inondation
 - Nt** Zone naturelle à vocation de loisirs
 - NY** Zone naturelle réservée à la carrière
 - NYI** Zone naturelle réservée à la carrière soumise au risque inondation

- Espace Boisé Classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé
- Marge de recul par rapport à l'axe de la voie
- Zones humides protégées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Itinéraire repéré au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination en application de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
- Zone de présomption de prescriptions archéologiques
- Secteur de diversité commerciale délimitée en application de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur affecté par le bruit en application de l'arrêté préfectoral de classement sonore des infrastructures de transports terrestres
- Voie comportant une protection du commerce en application de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme

© Nouvelles conditions non encore reportées au cadastre et figurées schématiquement
Fond de plan : DGI, cadastre 2014



PLAN LOCAL D'URBANISME

Document graphique
J/D: G//
Planche Sud 1/5000

Préparation	13 Mars 2008
Audit	8 Juillet 2008
Approbation	19 Février 2017
Rendu exécutoire	